

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.08.2022

Numéro de version 5.0 (remplace la version 4.0)

Révision : 18.08.2022

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit: i-spraywash CleaningTab 1**

UFI: 3C60-MOUN-J004-SAPK

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Emploi de la substance / de la préparation

Comprimés de nettoyage et de détartrage acides pour surfaces et sols lavables.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Producteur/fournisseur:

i-team Global

Hoppenkuil 27B

5626 DD Eindhoven, The Netherlands

Tel.: +31 40 266 2450

E-Mail: hello@i-teamglobal.com

--

##### Service chargé des renseignements:

Tel.: +31 40 266 2450

E-Mail: hello@i-teamglobal.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0800 59 59 59

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 22 50 50

PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

##### Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07

**Mention d'avertissement** Danger

##### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Acetic acid, 2-sulfo-, mono-C12-14(evennumbered)-alkyl esters, sodium salt  
acide citrique

(suite page 2)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.08.2022

Numéro de version 5.0 (remplace la version 4.0)

Révision : 18.08.2022

### Nom du produit: i-spraywash CleaningTab 1

(suite de la page 1)

**Mentions de danger**

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

**2.3 Autres dangers****Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

**3.2 Mélanges****Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**

CAS: 77-92-9 EINECS: 201-069-1 Reg.nr.: 01-2119457026-42	acide citrique ----- Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	50-100%
CAS: 617-48-1 EINECS: 210-514-9 Reg.nr.: 01-2119552463-40	acide DL-malique ----- Eye Irrit. 2, H319	10-<25%
CAS: 85586-07-8 EINECS: 287-809-4 Reg.nr.: 01-2119489463-28	Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts ----- Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412 Limites de concentration spécifiques: Eye Dam. 1; H318: C ≥ 20 % Eye Irrit. 2; H319: 10 % ≤ C < 20 %	2,5-<10%
CAS: 85681-55-6 Numéro CE: 939-512-2 Reg.nr.: 01-2119979530-32	Acetic acid, 2-sulfo-, mono-C12-14(evennumbered)-alkyl esters, sodium salt ----- Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Aquatic Chronic 3, H412	≥3-<10%

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

**4.1 Description des mesures de premiers secours****Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.**Après inhalation:** Veiller à l'apport d'air frais.**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

**Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.08.2022

Numéro de version 5.0 (remplace la version 4.0)

Révision : 18.08.2022

**Nom du produit: i-spraywash CleaningTab 1**

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée. Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Porter un vêtement personnel de protection.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Rincer les restes à l'eau.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

**Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### Stockage:

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.

**Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

##### Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

##### Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

##### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.08.2022

Numéro de version 5.0 (remplace la version 4.0)

Révision : 18.08.2022

### Nom du produit: i-spraywash CleaningTab 1

(suite de la page 3)

**Protection respiratoire:**

En cas de formation de poussière, utiliser un masque anti-poussière avec filtre à particules P2.

**Protection des mains:** Gants de protection**Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0,11$  mm

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

**Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection hermétiques**Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Indications générales**

<b>État physique</b>	Solide
<b>Couleur:</b>	Blanc
<b>Odeur:</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.
<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité</b>	Non déterminé.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion</b>	
<b>Inférieure:</b>	Non déterminé.
<b>Supérieure:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable.
<b>Température d'inflammation:</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>pH à 20 °C</b>	3 (1%)
<b>Réserve acide/alcaline (J.R. Young et al.):</b>	
<b>Viscosité:</b>	
<b>Viscosité cinématique</b>	Non applicable.
<b>Dynamique:</b>	Non applicable.
<b>Solubilité</b>	
<b>l'eau:</b>	Aisément soluble
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non applicable.
<b>Densité et/ou densité relative</b>	
<b>Densité:</b>	Non déterminé.
<b>Densité relative</b>	Non déterminé.
<b>Densité de vapeur:</b>	Non applicable.
<b>Caractéristiques des particules</b>	Voir point 3.

### 9.2 Autres informations

<b>Aspect:</b>	
<b>Forme:</b>	Pastilles
<b>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité</b>	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
<b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
<b>Teneur en solvants:</b>	
<b>VOC (CE)</b>	0,00 %
<b>Changement d'état</b>	
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non applicable.

### Informations concernant les classes de danger physique

<b>Substances et mélanges explosibles</b>	Non applicable.
---	-----------------

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.08.2022

Numéro de version 5.0 (remplace la version 4.0)

Révision : 18.08.2022

### Nom du produit: i-spraywash CleaningTab 1

(suite de la page 4)

<b>Gaz inflammables</b>	Non applicable.
<b>Aérosols</b>	Non applicable.
<b>Gaz comburants</b>	Non applicable.
<b>Gaz sous pression</b>	Non applicable.
<b>Liquides inflammables</b>	Non applicable.
<b>Matières solides inflammables</b>	Non applicable.
<b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	Non applicable.
<b>Liquides pyrophoriques</b>	Non applicable.
<b>Matières solides pyrophoriques</b>	Non applicable.
<b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	Non applicable.
<b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	Non applicable.
<b>Liquides comburants</b>	Non applicable.
<b>Matières solides comburantes</b>	Non applicable.
<b>Peroxydes organiques</b>	Non applicable.
<b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	Non applicable.
<b>Explosibles désensibilisés</b>	Non applicable.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.2 Stabilité chimique** Stable en cas de stockage conforme.

**Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

FR

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.08.2022

Numéro de version 5.0 (remplace la version 4.0)

Révision : 18.08.2022

**Nom du produit: i-spraywash CleaningTab 1**

(suite de la page 5)

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Toxicité aquatique:

##### 77-92-9 acide citrique

LC50/48h | 440 mg/l (Leuciscus idus melanotus) (OECD 203)

LC50/24h | 1.535 mg/l (Daphnia magna)

##### 617-48-1 acide DL-malique

LC50/96h | &gt;100 mg/l (Danio rerio) (OECD 203)

EC50/48h | 240 mg/l (Daphnia magna)

EC50/72h | &gt;100 mg/l (algae)

##### 85586-07-8 Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts

LC50/96h | 3,6 mg/l (fish) (OECD 203)

EC50/48h | 4,7 mg/l (daphnia)

EC50/72h | 20 mg/l (algae) (OECD 201)

NOEC/72h | 0,6 mg/l (algae) (OECD 201)

##### 85681-55-6 Acetic acid, 2-sulfo-, mono-C12-14(evennumbered)-alkyl esters, sodium salt

LC50/96h | 4,2 mg/l (fish)

EC50/48h | 7,9 mg/l (Daphnia magna)

**12.2 Persistance et dégradabilité** Les agents tensioactifs contenus sont biodégradables.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

#### 12.7 Autres effets néfastes

##### Autres indications écologiques:

##### Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

##### Catalogue européen des déchets

20 01 29\* | détergents contenant des substances dangereuses

##### Emballages non nettoyés:

**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

**ADR, ADN, IMDG, IATA**

Non applicable.

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADR**

Non applicable.

**ADN, IMDG, IATA**

Non applicable.

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.08.2022

Numéro de version 5.0 (remplace la version 4.0)

Révision : 18.08.2022

### Nom du produit: i-spraywash CleaningTab 1

(suite de la page 6)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR, ADN, IMDG, IATA**  
Classe

Non applicable.

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR, IMDG, IATA**

Non applicable.

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

**Marine Polluant:**

Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

**"Règlement type" de l'ONU:**

Non applicable.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Éléments d'étiquetage SGH

##### Directive 2012/18/UE

**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

##### Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

##### RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

##### Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

##### Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

##### Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

##### Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

#### Prescriptions nationales:

Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Méthode de calcul

**Service établissant la fiche technique:** Section R&D

**Contact:** Dr. Niels Ole Vesterager

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.08.2022

Numéro de version 5.0 (remplace la version 4.0)

Révision : 18.08.2022

**Nom du produit: i-spraywash CleaningTab 1**

(suite de la page 7)

**Créé par:** MSC**Date de la version précédente:** 02.04.2020**Numéro de la version précédente:** 4.0**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR